

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 13 (1951)
Heft: 2

Rubrik: Statut des transports automobiles (STA)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Statut des transports automobiles (STA)

Procédure d'opposition:

Transport de choses:

Le No. 25 de la «Feuille officielle suisses du commerce», du 31 janvier 1951, contient la 178ème publication des demandes de concession se répartissant comme suit:

Modifications des publications précédentes:

2 publications de Sierre VS.

Demandes de modification d'une concession de transport définitive:

1 demande de Porrentruy BE, 1 de St-Cierges VD.

Délai d'opposition: 2 mars 1951.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg AG (tél. (056) 4 20 22).

Les oppositions formulées ultérieurement ne seront acceptées, en effet, ni par l'office fédéral des transports, ni par la TAG.

Les **oppositions** doivent être adressées à l'office fédéral des transports en 2 exemplaires. Il est recommandable d'envoyer, en plus, 1 copie au secrétariat central.

La F.R.S. en faveur du Statut des transports automobiles

A l'occasion de sa séance du 15 novembre 1950, le Comité central de la Fédération routière suisse (F.R.S.) a entre autres décidé, à l'unanimité, de soutenir le projet de prorogation pour une durée de trois ans du Statut des transports automobiles qui fera l'objet d'une votation populaire au mois de février prochain. Il estime que cet arrêté fédéral est une base précieuse pour les mesures de coordination du trafic attendues de tous côtés et qu'il garantit l'ordre indispensable dans l'industrie des transports automobiles.

CONDUCTEURS
DE TRACTEURS:

Circulez comme il se doit

tel est le titre du fascicule No 1 des publications de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs.

16 pages. Prix: 80 cts. 43 illustrations en couleurs.
11 esquisses.

Commandez cette brochure en versant fr. -90 au compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs à Brougg.